

AVIS DE LA COMMISSION DE SÉLECTION D'APPEL A PROJET MEDICO-SOCIAL

AGENCE REGIONALE DE SANTE DES PAYS DE LA LOIRE

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme régional et interdépartemental d'accompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie 2010-2013, l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire a lancé 4 appels à projet relatifs à la création de places de Services de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD) dans les départements de Loire Atlantique, Maine et Loire, Mayenne et Sarthe.

La commission de sélection d'appel à projet médico-social, réunie le 7 juin 2011, a établi la liste de classement suivante des projets :

- **Appel à projet concernant 41 places de SSIAD en Maine et Loire, réparties sur 3 cantons :**
 - 15 places sur le canton de Saint Florent le Vieil**
 - 11 places sur le canton de Longué-Jumelles**
 - 15 places sur le Choletais**

Sont classés en première position ex-aequo les dossiers présentés par les promoteurs suivants :

- Association SSIAD Loire et Mauges (15 places sur le canton de Saint Florent le Vieil)
- Association SSIAD Vallée de l'Authion (11 places sur le canton de Longué-Jumelles)
- Association SSIAD Intercommunal Choletais (15 places sur le Choletais)

Est classé en quatrième position le dossier présenté par le promoteur suivant :

- ADMR – Association "Entre Loir et Mayenne" (41 places sur les cantons de Saint Florent le Vieil et Longué-Jumelles ainsi que sur le Choletais)

Est classé en cinquième position le dossier présenté par le promoteur suivant :

- Polyclinique du Parc à Cholet (15 places)

- **Appel à projet concernant 76 places de SSIAD en Loire Atlantique réparties sur 3 territoires:**
 - 18 places sur la commune de Rezé**
 - 22 places sur la communauté de communes Cap Atlantique**
 - 36 places sur la communauté d'agglomération de la région nazairienne (CARENE)**

Sont classés en première position ex-aequo les dossiers présentés par les promoteurs suivants :

- Mutualité Retraite – SSIAD Erdre et Sèvre (18 places sur la commune de Rezé)
- Hôpital Intercommunal de la Presqu'île (HLI) – Guérande-Le Croisic (22 places sur la communauté de communes Cap Atlantique)
- Association Nazairienne de Soins à Domicile pour Personnes Agées et Handicapées (ANSDPAH) – SSIAD de Saint Nazaire et Association Pour Les Soins (APLS) - Service de Soins Infirmiers à Domicile pour Personnes Agées de Pontchâteau (SSIADPA) (36 places sur la communauté d'agglomération de la région nazairienne dont 26 places pour l' ANSDPAH et 10 places pour le SSIADPA)

Est classé en quatrième position le dossier présenté par le promoteur suivant :

- Fondation Caisse d'Épargne – EHPAD Avalix – Etoile du Matin à Saint Nazaire (36 places sur la communauté d'agglomération de la région nazairienne)

Est classé en cinquième position le dossier présenté par le promoteur suivant :

- Association Laïque pour l'Éducation, la Formation, la Prévention et l'Autonomie (ALEFPA) (76 places sur les 3 territoires ciblés par l'appel à projet)

- **Appel à projet concernant 18 places de SSIAD en Mayenne réparties plus spécifiquement sur les territoires d'intervention de Château-Gontier, Javron, Bourgneuf la Forêt et Mayenne :**

Sont classés en première position ex-aequo les dossiers présentés par les promoteurs suivants:

- Association de Services de Soins et de maintien à Domicile des personnes âgées dépendantes du Nord-Est Mayennais – ASSMADONE – SSIAD de Javron Les Chapelles (7 places sur le territoire de Javron Les Chapelles)
- Association pour la Coordination de l'Action en Faveur des Personnes Agées (ACAFPA) – SSIAD Le Bourgneuf la Forêt. (5 places sur le territoire du Bourgneuf la Forêt)

Est classé en troisième position le dossier présenté par le promoteur suivant :

- Centre Hospitalier du Nord-Mayenne (la demande de l'établissement porte sur 7 places).

Est classé en quatrième position le dossier présenté par le promoteur suivant :

- Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Château Gontier (nombre de places non précisé)

- **Appel à projets concernant 20 places de SSIAD en Sarthe sur le territoire du Pays du Mans :**

Les dossiers présentés par les promoteurs sont classés selon l'ordre suivant::

- position n°1 : Fondation Georges Coulon – Le Grand Lucé
- position n°2 : Association d'Hygiène Sociale de la Sarthe (AHSS) – SCAD 3
- position n°3 : groupe KORIAN
- position n°4 : Association de Soins Infirmiers et d'Assistance des Personnes à Domicile (ASIAPAD)

Cette liste des projets par ordre de classement est publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture des Pays de la Loire et diffusée sur le site internet de l'A.R.S Pays de la Loire.

Nantes, le **27 JUIN 2011**

Le Président de la Commission,



Laurent CASTRA
Directeur de l'Accompagnement et des Soins